

Les sciences marquent des points à l'unif

LE RÉSUMÉ

Les inscriptions à l'université sont en hausse dans les branches scientifiques. Les premières tendances confirment une vague de fonds.

Les jeunes se tournent de plus en plus vers les maths, la chimie et les sciences de l'ingénieur.

Mais pas nécessairement au détriment des Lettres...

NATHALIE BAMPS

C'est la nouvelle tendance de ces dernières années au sein des universités. Les branches scientifiques attirent de plus en plus d'étudiants. Pour l'année académique 2016-2017 qui s'ouvre lundi prochain, le phénomène se confirme, d'après les premières estimations d'inscriptions données au sein de plusieurs universités francophones.

Les données sont à prendre avec des pincettes. Les étudiants ne démarrent les cours que lundi prochain, et les universités n'ont pas encore fait le plein d'inscriptions. Généralement, elles continuent d'ailleurs de courir jusqu'à un mois après la rentrée officielle.

Néanmoins, les expériences des rentrées précédentes ont montré que l'engouement pour les branches scientifiques s'est à chaque fois confirmé.

À l'Université de Namur, le recteur Yves Poulet a déjà donné hier le ton, pointant (à ce stade), une hausse très remarquable de 15% environ des inscriptions dans les branches scientifiques, comme les maths, la chimie, la biologie.

Dégringolade en médecine

Parallèlement, les candidats en médecine ne se bousculent plus trop au portillon... Les inscriptions, à ce stade, ont chuté de... 22%. La faute au flou persistant sur la validité du concours de fin de 1^{ère} année en mé-

decine, sur son avenir, et sur les quotas imposés pour l'attribution des numéros Inami.

Yves Poulet ne voit pas automatiquement une logique de vases communicants entre la médecine et les sciences. À ses yeux, les campagnes menées ces dernières années pour redorer le blason des branches scientifiques, mais aussi la réputation de certains grands chercheurs, une équipe de jeunes enseignants dynamiques et créatifs ainsi qu'un programme «cohérent et attractif», expliquent aussi ce phénomène de hausse des inscriptions.

Cet engouement, qui se confirme d'année en année pour ces branches qui rebutaient tant les étudiants il y a dix ou vingt ans, est aussi remar-

qué au sein des autres universités.

L'UMons doit livrer ses premières tendances aujourd'hui. Mais on sait déjà que les inscriptions en faculté de médecine et pharmacie se tassent. Et qu'il y a clairement un report vers les branches comme les sciences biomédicales (immunologie, bio-

chimie, biologie moléculaire,...), la pharmacie, la biologie.

À l'UCL, on confirme également l'intérêt croissant des étudiants pour les matières scientifiques, comme

les maths, la chimie, la physique, le bioingénieur. Mais les inscriptions progressent aussi dans d'autres matières: informatique, ingénieurs de gestion et plus modestement dans les Langues et Lettres (une tendance observée aussi à Namur).

L'UCL pointe aussi une hausse globale du nombre d'inscriptions, une hausse qui étonne quand on sait que la courbe démographique est en baisse. À l'ULB et l'Ulg, aucune tendance n'a encore été donnée.

22%

Les inscriptions en médecine à l'UNamur ont chuté de 22% entre 2015 et 2016.

POLÉMIQUE

L'UNAMUR POINTE LES FAIBLESSES DU DÉCRET «PAYSAGE»

Difficile de passer à côté du sujet qui agite le paysage universitaire à la veille de la rentrée. Le recteur de l'UNamur, Yves Poulet, a donc abordé d'emblée le projet de fusion entre l'Université catholique de Louvain et Saint-Louis, révélé au début de l'été. Il craint que ce projet ne remette en cause les équilibres nés de la réforme du paysage universitaire. «Le décret «paysage» voulait dépasser la logique des réseaux, **force est de constater que la réussite n'est pas au**

rendez-vous, dit-il. Les réseaux sont toujours bien vivants...»

Yves Poulet estime néanmoins que c'est à chaque institution de décider de son avenir. «L'UNamur continuera à se concentrer sur son développement. Je suis convaincu qu'il y a place pour une université de taille moyenne comme la nôtre. **Nous maintenons l'UNamur autonome, en respectant les volontés de collaboration**», affirme-t-il.

Yves Poulet est aussi sceptique sur la volonté du décret de décli-

ver les différents types d'enseignement (universitaire, hautes écoles, artistique). «**Avec le décret sur le financement, cela a déjà mal commencé, on reste dans la logique de deux types d'enseignement différents**, même si des collaborations se nouent par ailleurs. Pour rappel, le décret sur le financement prévoit une ventilation de l'enveloppe entre universités et hautes écoles. La clé de répartition pour les années futures n'est pas encore arrêtée.

N.B.